

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE**  
20 000 habitants – située entre Belfort, Montbéliard et Vesoul

**RECRUTE**

**1 chargé de mission "transfert compétences eau et assainissement" (H/F) à temps complet**

A l'échelle des 24 communes de son territoire, la CCPL a fait le choix, de réaliser un premier travail de diagnostic et de description des services existants. La gestion des compétences eau et assainissement est actuellement réalisée par une vingtaine de structures différentes (6 syndicats, 20 gestions communales) et différents modes de gestion (régie, syndicat, affermage).

**MISSIONS :**

Sous l'autorité du Responsable des Services techniques et dans le cadre du transfert des compétences Eau-Assainissement d'ici 2019 vous devrez :

- collecter les données des structures exerçant actuellement ces compétences pour qu'un état des lieux exhaustif eau-assainissement puisse être dressé (technique, moyens matériels et humains, modes de gestion, tarifs, ...)
- proposer les modalités du transfert des compétences eau-assainissement et participer à la définition des moyens dont la CCPL devra se doter d'ici 2019 (personnel, matériel, outillages, locaux, moyens financiers).
- dresser un inventaire patrimonial du futur service communautaire
- participer à la définition des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement et élaborer le futur règlement de service eau-assainissement
- étudier et proposer une programmation des investissements,

**PROFIL :**

- Formations dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, connaissances du traitement des eaux et de l'hydraulique appliquée
- Connaissances de l'environnement juridique et organisationnel des collectivités (principes généraux d'un transfert de compétences) et enjeux, évolutions du cadre réglementaire et technologique de la compétence
- Qualités relationnelles et d'écoute permettant un travail transversal avec de nombreux interlocuteurs (au sein de la collectivité, avec les services communaux, syndicats d'eau, usagers...),
- Fort sens de l'organisation, rigueur administrative et technique, capacités d'expertise et d'analyse
- La maîtrise d'un SIG et d'Autocad serait un plus
- Permis B obligatoire

**CONDITIONS DE TRAVAIL ET REMUNERATION :**

- Temps complet.
- CDD de 2 ans pouvant évoluer vers une pérennisation
- Rémunération basée sur la grille des techniciens territoriaux + titres restaurants et CNAS.

**Poste à pourvoir : fin juin – début juillet 2017**

Pour tous renseignements contacter :  
Madame LAHURTE responsable RH et Finances  
Tél:03.84.89.00.49 Courriel:maryse-lahurte@pays-de-lure.fr

Candidature à adresser à :  
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Lure  
ZA de la Saline  
Rue des Berniers – BP 50  
70204 LURE Cedex ou par courriel à [contact@pays-de-lure.fr](mailto:contact@pays-de-lure.fr)

**Date limite de dépôt des candidatures : 9 juin 2017**